



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne

Anlsl 25 (1991), p. 89-102

Georgette Cornu

Deux témoins du vêtement égyptien dans les premiers siècles de l'Islam.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|--|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711707 | ?????? ?????????? ??????? ??? ?? ???????? | Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif |
| ?????? ?? ??????? ??????? ?? ??????? ??????? ?????????? ???????????? | | |
| ?????????? ??????? ??????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ??????: | | |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

DEUX TÉMOINS DU VÊTEMENT ÉGYPTIEN DANS LES PREMIERS SIÈCLES DE L'ISLAM

On se demandera peut-être pourquoi publier les pièces présentées ici, trouvées à Fusṭāṭ, dans les fouilles de l'Institut français d'archéologie orientale dirigées par Roland Gayraud, dans le secteur appelé Istabl 'Antar.

Certes, ce ne sont pas des œuvres d'art, ce ne sont que de modestes robes d'enfants, dont une très détériorée, mais elles ont le mérite de nous donner une idée du vêtement populaire courant.

Jusque-là, ce type de pièces a rarement été conservé, sans caractère artistique, elles n'intéressaient ni les musées, ni les collectionneurs et n'étaient pas rentables pour les fouilleurs clandestins et les antiquaires. La plupart ont été détruites et pour les quelques rares qui subsistent on ignore les conditions précises de site et de niveau dans lesquels elles ont été trouvées. Les deux pièces présentées proviennent d'une fouille scientifique, conduite méthodiquement, avec un quadrillage et des niveaux établis de façon précise, ce qui leur confère un intérêt tout particulier.

* * *

La plus ancienne de ces robes, 5300/1 (fig. 1) remonte à l'époque abbasside, elle est située par la stratigraphie au début du IX^e siècle. Elle est en très mauvais état, on peut cependant essayer d'en analyser les caractères essentiels.

Vu ses dimensions, hauteur : 63 cm, largeur : 54 cm à la base, il s'agit manifestement d'une robe d'enfant.

Elle est de couleur écrue unie, mais faite d'un très grand nombre de pièces qui sont de deux types de toile différents : A et B (voir fig. 1, 5 et 6).

ANALYSE TECHNIQUE DU TISSU :

A. — Toile fine et serrée, régulière.

Chaîne : écrue, lin, 1 bout TS¹ très fin. Réduction² : 17.

1. TS : torsion S, indique que le fil a été filé ou tordu à gauche, TZ : torsion Z, qu'il a été filé ou tordu à droite.

2. La réduction est le nombre de fils de chaîne au centimètre ou le nombre de coups de trame au centimètre.

Trame : écrue, lin, 1 bout TS faible, plus gros que la chaîne. Réduction : 20.

Pour la chaîne et la trame le lin est de très belle qualité, très brillant.

Cette toile a été utilisée pour le devant, le dos et les pièces de côté (voir fig. 1, 2, 5).

- B. — Toile assez lâche, plus grosse que A et irrégulière.

Chaîne : écrue, lin, 1 bout TS faible. Réduction : 9.

Trame : écrue, lin, 1 bout TS faible. Réduction : 19.

Cette toile a été utilisée pour la patte d'épaule, les différentes pièces de raccord entre les pièces de côté et les manches, la grande pièce de raccommodage du devant (fig. 1, 2, 5 et 6).

DESCRIPTION ET STRUCTURE DE LA ROBE :

Il s'agit d'une robe entièrement montée par un assemblage de pièces, et non pas d'une tunique tissée en forme comme les tuniques coptes ou les quelques tuniques des débuts de la période islamique encore conservées³.

Ce qui frappe au premier abord, c'est le très grand nombre de pièces, au moins 18 à l'origine⁴ et pas toutes de même tissu. C'est sans doute par la récupération de tombées de tissu provenant de la confection d'autres vêtements que s'explique cette multiplicité de pièces pas toutes de même nature⁵. Mais il y a une construction savante et, même si elle est imparfaite, une recherche de symétrie, qui ne sont pas fortuites.

La robe est ample, très évasée vers le bas⁶. Elle est constituée par deux grands panneaux, un sur le devant, un au dos⁷. Celui du devant se prolonge en empiècement sur la partie droite du dos et une autre pièce complète cet empiècement à gauche (voir le patron restitué fig. 2).

Des pièces de côté sont assemblées le long du droit fil de ces panneaux pour donner la forme évasée du vêtement, mais elles sont au nombre de quatre, et non de deux, une de chaque côté, réunissant le dos et le devant comme habituellement. Chacune des pièces est faite de deux morceaux symétriques assemblés sur le côté, sous l'emmanchure.

3. Exemples de tuniques coptes : *P. du Bourguet, Catalogue des étoffes coptes du Musée du Louvre, Paris 1964, B 1 p. 63; Catalogue de l'exposition L'art copte, Paris 1964, n°s 213 et 216;* de tuniques des débuts de l'époque islamique : pl. II dans : *Clive Rogers, Early Islamic textiles, Brighton 1983.*

4. Le dos étant presque entièrement détruit, il n'est pas sûr qu'il était d'une seule pièce. La grande pièce de raccommodage du devant n'est pas comptée dans les 18.

5. Une tunique d'enfant du Musée d'Art et d'Histoire de Genève : MAHG 12.739, que le décor brodé permet d'attribuer à l'époque

mamlük, est faite de quatre sortes d'étoffe et les parties brodées sont des réemplois, mais le nombre de pièces qui constituent le vêtement est beaucoup moins grand, la structure est moins complexe, il n'y a pas de sous-carres, les manches sont kimono. Voir *M. Martiniani-Reber, Les étoffes islamiques du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Genève t. XXXIV 1986, p. 89 n° 13.*

6. Voir fig. 1 et 2, sur la photographie, la robe paraît droite car les pièces de côté ont été malencontreusement retournées en dessous et sont cachées par le devant.

7. Au dos, semble-t-il, car on n'en a plus que l'amorce.

Les morceaux du devant ne sont pas d'une seule pièce, l'arrondi du bas est fait de deux petits morceaux rajoutés (n° 1 sur la fig. 2).

Pour donner de l'aisance sous les bras on a placé des sous-carres mais là encore pas d'une seule pièce; on en compte trois pour chaque emmanchure (n° 2 sur la figure 2 et 5). Les manches ne sont pas complètes en longueur, mais semblent avoir été faites d'une seule pièce.

La coupe et l'assemblage de toutes ces pièces est d'une grande complexité, spécialement aux emmanchures. L'étrange forme des doubles pièces de côté qui s'insèrent en deux longues pointes, devant et au dos, entre le panneau principal et les sous-carres, est particulièrement remarquable⁸. On notera que, là, la symétrie n'est pas respectée, ni les sous-carres, ni les pièces de côté ne sont identiques, la forme diffère entre la droite et la gauche.

L'encolure est particulièrement intéressante, elle comporte à gauche un système de double boutonnage sous une patte d'épaule (n° 3 sur la fig. 2). Les ganses ont disparu, mais les boutons, faits d'une petite boule d'étoffe enveloppée dans de la toile, subsistent⁹ (voir fig. 6 et 7).

L'encolure est bordée par une étroite bande de toile droit fil repliée et non par un biais. Elle n'a pas été cousue à cheval sur l'encolure, mais appliquée contre, par un point d'ourlet grossièrement effectué avec un fil de couture en lin écrù, retors Z de 2 bouts TS chaque (voir fig. 7).

Les autres coutures d'origine, qui sont toutes des coutures rabattues, ont été exécutées de façon assez soignée (voir fig. 5). Il en est de même pour l'ourlet, au point d'ourlet, qui termine le bas de la robe. C'est partout un retors Z de 2 bouts TS de lin écrù qui a été utilisé comme fil de couture.

Sur le devant, une grande pièce a été grossièrement cousue au point d'ourlet, certainement en guise de raccommodage.

Cette première robe semble être une pièce destinée à un enfant de milieu très populaire, qui l'a portée même usée et rapiécée, mais elle témoigne de beaucoup d'ingéniosité et d'un certain sens esthétique.

* * *

La deuxième robe 6445/1 a été trouvée dans une couche fātimide postérieure à 1070, et se situe à la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e (fig. 3 et 4).

8. Cette particularité est plus évidente à gauche où la pointe est plus longue. Voir fig. 1 et 5. Sur la fig. 5 on voit nettement la pointe de la pièce de droite la plus courte.

9. L'empiecement gauche du dos se prolonge par l'équivalent de la patte d'épaule (n° 3 sur la fig. 2) qui vient se glisser sous le devant

jusqu'à ce que m' coïncide avec m, et y' avec y, où devait se trouver une ganse. La patte d'épaule est cousue sur le devant le long de la ligne m et déborde légèrement sur le dos au-delà de la ligne de dessus d'épaule x u'. Cette patte d'épaule est prise à gauche dans la couture de l'emmanchure. x u' reste libre pour assurer l'ouverture.

C'est aussi une robe d'enfant, plus petite que la première; hauteur : 35 cm; largeur : 48 cm à la base; évasée et proportionnellement plus large que 5300/1. Elle comporte un plus petit nombre de pièces, 12 au lieu de 18 (voir fig. 4, le patron restitué). Elle est faite de deux sortes de toile à carreaux : C et D (voir fig. 3, 4, 8).

ANALYSE TECHNIQUE DU TISSU :

C. — Toile fine assez lâche, à fond écrù quadrillé de bleu marine.

Chaîne : écrù, bleu marine, lin 1 bout TS. Réduction : 14.

Trame : écrù, bleu marine, lin, 1 bout TZ. Réduction : 14.

Le lin est très brillant, de très belle qualité.

Disposition d'ourdissage : 2 fils bleu marine, 2 fils écrù, etc...

Le quadrillage est réalisé par l'alternance de 2 coups bleu marine et 8 coups écrù.

D. — Toile très fine et serrée, à fond bleu moyen quadrillé d'écrù et de bleu marine.

Chaîne : bleu moyen, écrù, bleu marine, lin, 1 bout TS faible. Réduction : 14.

Trame : bleu moyen, écrù, bleu marine, lin, 1 bout TS faible. Réduction : 20.

Disposition d'ourdissage : 2 fils écrù, 2 bleu marine, 2 écrù, 12 bleu moyen, etc.

Le quadrillage est réalisé par 2 coups écrù, 2 coups bleu marine, 2 coups écrù, 14 coups bleu moyen, etc.

DESCRIPTION ET STRUCTURE DE LA ROBE :

La robe a été réalisée comme 5300/1 par un assemblage de pièces, mais moins complexe, et il est moins évident qu'il s'agisse d'un vêtement fait avec des morceaux de tissu récupérés, dont les petites dimensions ont entraîné un découpage compliqué.

Ici on semble en présence d'un modèle de vêtement de coupe assez rationnelle (fig. 4), avec deux pièces principales : un devant, un dos, droit fil, des pièces de côté (n° 1, fig. 4) pour donner une forme évasée, les deux manches, montées avec des sous-carres (n° 2, fig. 4) pour donner de l'aisance.

Ce découpage concorde avec l'utilisation de deux sortes de toile au décor différent, qui peut aussi bien s'expliquer par un certain souci artistique que par une nécessité imposée par le fait que l'on ne dispose pas d'assez de tissu de même type pour tout le vêtement.

Les deux sortes de toile sont harmonieusement disposées avec une recherche évidente de contraste et de symétrie. Le tissu D, à fond bleu moyen, constitue les pièces principales du devant et du dos, sur lesquelles tranchent la bordure de l'encolure en toile C, écrù à petits carreaux bleu marine. Les pièces de côté en toile C contrastent avec le devant et le dos. Les sous-carres sont en toile D, tandis que les manches sont en toile C. Il y a cependant, une anomalie dans la symétrie, des pièces et de la disposition des couleurs, c'est la présence d'une bande de toile D sur le devant de la manche gauche (fig. 8 et 9).

Cette pièce ne semble pas avoir existé sur la manche droite, on devrait en avoir au moins une partie, même si seul le départ de la manche subsiste au-dessus du sous-carre (voir fig. 3). Particularité imposée par les disponibilités en tissu ou fantaisie dans la composition du vêtement? Il est difficile de répondre¹⁰.

Même si tout souci esthétique n'est pas absent de la confection de cette robe, les coutures sont très grossièrement exécutées. Ce sont des coutures au *point devant* rabattues au *point d'ourlet*, mais par de grands points très irréguliers (fig. 8 et 9). Le bas du vêtement et la manche sont terminés par un ourlet cousu avec un *point d'ourlet*, pas plus soigné que les points employés pour les autres coutures.

L'encolure est bordée par une bande droit fil, cousue à cheval sur les pièces du dos et du devant au *point d'ourlet*. Là encore, les points sont très grands et irréguliers (fig. 10).

Partout on a utilisé comme fil de couture un retors Z de 2 bouts TS, en lin écru.

La robe est en mauvais état et porte des traces de raccommodage très fruste. Le devant en comporte plusieurs dans le sens chaîne, vers le bas. Primitivement, une fente de 6 cm, bordée d'un ourlet, s'ouvrait sur le devant de l'encolure, elle a été prolongée par une déchirure jusqu'à 4 cm du bord inférieur de la robe. Cette déchirure a été refermée par une couture grossière qui subsiste sur 10 cm de hauteur.

Cette robe est certainement comme 5300/1, une pièce de vêtement ayant appartenu à un enfant de modeste condition. Même si elle a été conçue avec un certain souci esthétique, et si l'effet d'ensemble est assez réussi, l'exécution est très fruste, les coutures ne sont pas du tout soignées. Le vêtement a été grossièrement raccommodé à plusieurs reprises. Il est déchiré en de nombreux endroits et il semble bien avoir été porté dans cet état. Il était sans doute déjà très détérioré avant d'être enfoui.

* * *

L'examen détaillé de ces deux modestes vêtements confirme la première impression. Même si ce ne sont pas des œuvres d'art, ils ne sont pas dépourvus d'intérêt, ils apportent des éléments non négligeables.

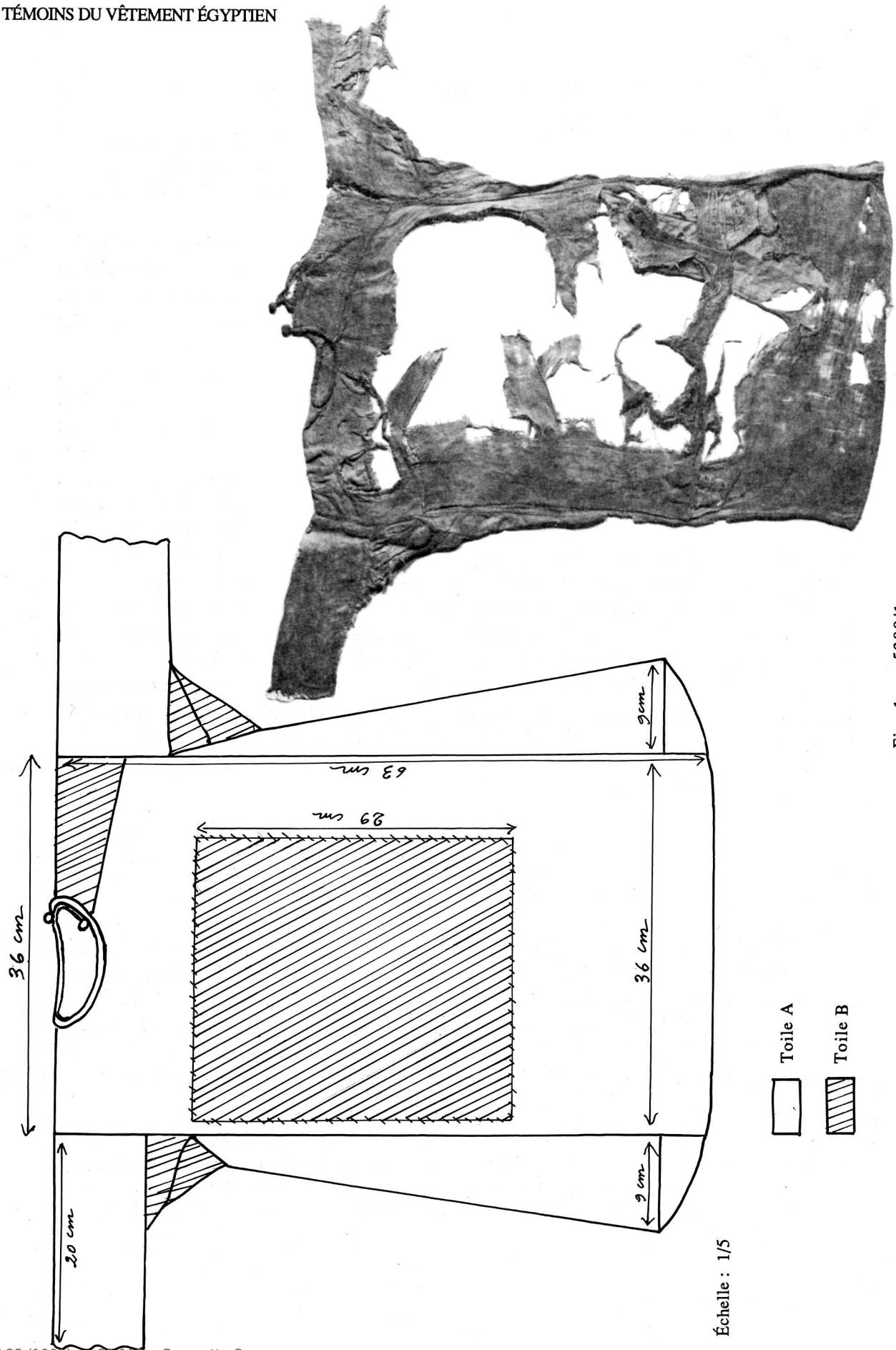
D'abord, ce sont deux spécimens à peu près complets et, sinon exactement datés, du moins situés assez précisément dans le temps, qui sont à verser à la documentation sur les vêtements égyptiens dans les premiers siècles de l'Islam.

On peut noter que les deux robes, à près de trois siècles de distance, ont le même patron de base, même si le premier comporte beaucoup plus de pièces, sans doute par nécessité matérielle, parce que fait de morceaux de tissu de récupération. Ce patron est

10. On trouve encore actuellement sur des vêtements, ou d'autres pièces en tissu, de fabrication artisanale, provenant du Moyen-Orient, le même type d'anomalie dans la symétrie, qui

choque notre goût occidental, mais semble souvent, dû plus à une fantaisie de l'artisan qu'à une contrainte matérielle : insuffisance de tissu, ou manque de fil de la même couleur.

TÉMOINS DU VÊTEMENT ÉGYPTIEN



Échelle : 1/5

Fig. 1. — 5300/1.

TÉMOINS DU VÊTEMENT ÉGYPTIEN

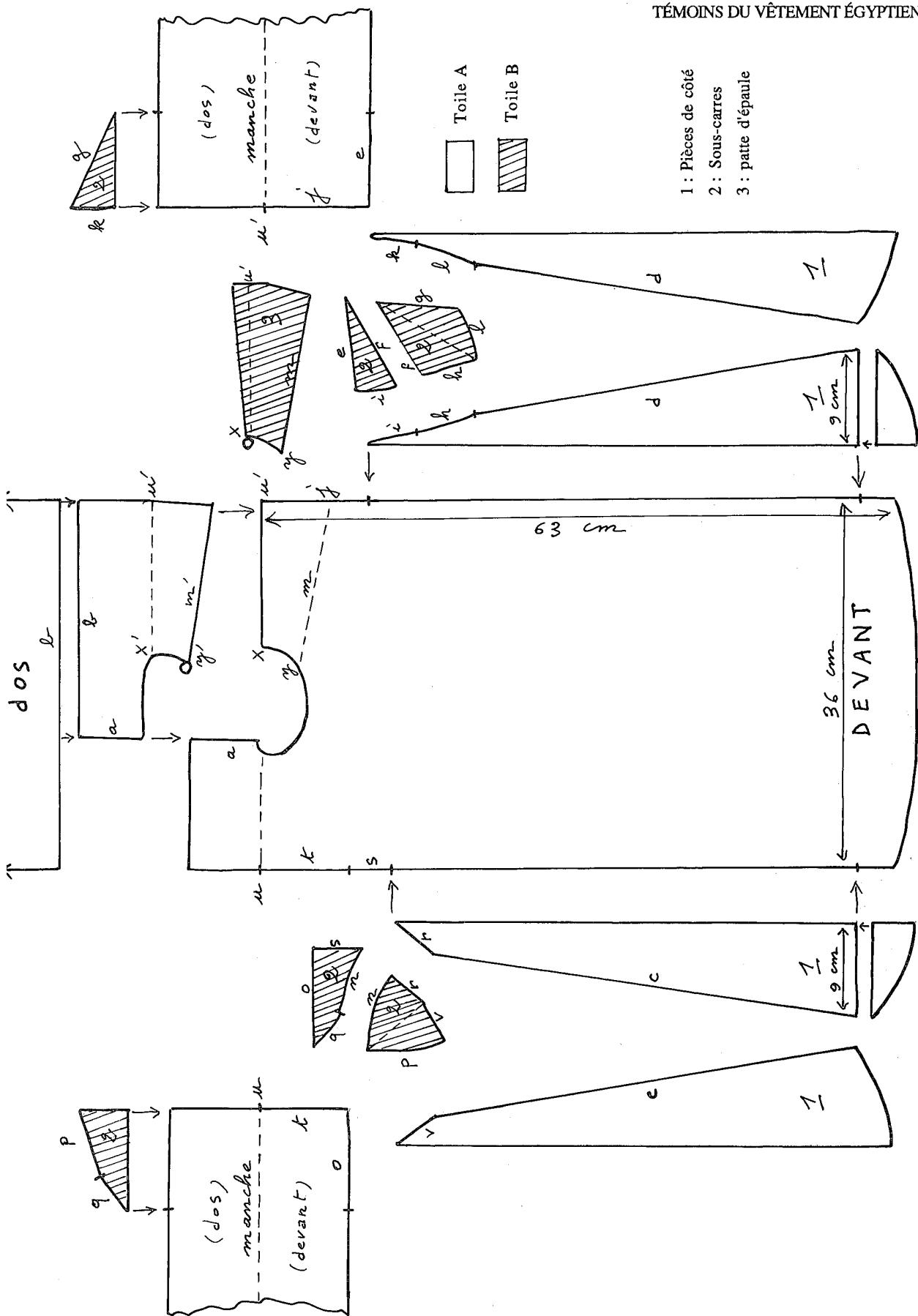


Fig. 2.—5300/1. Patron restitué. (Ech. 1/5)

TÉMOINS DU VÊTEMENT ÉGYPTIEN

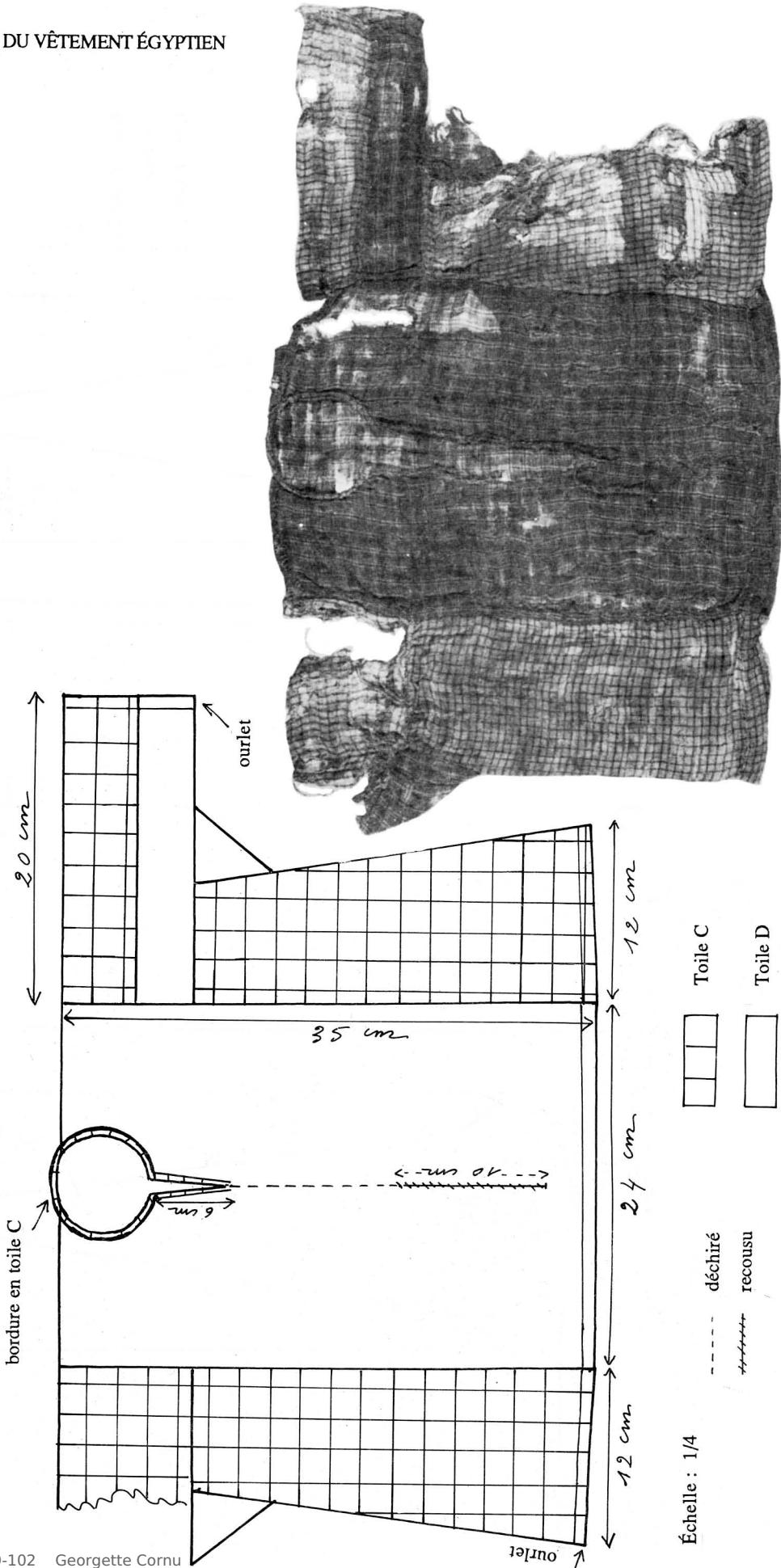


Fig. 3. — 6445/1.

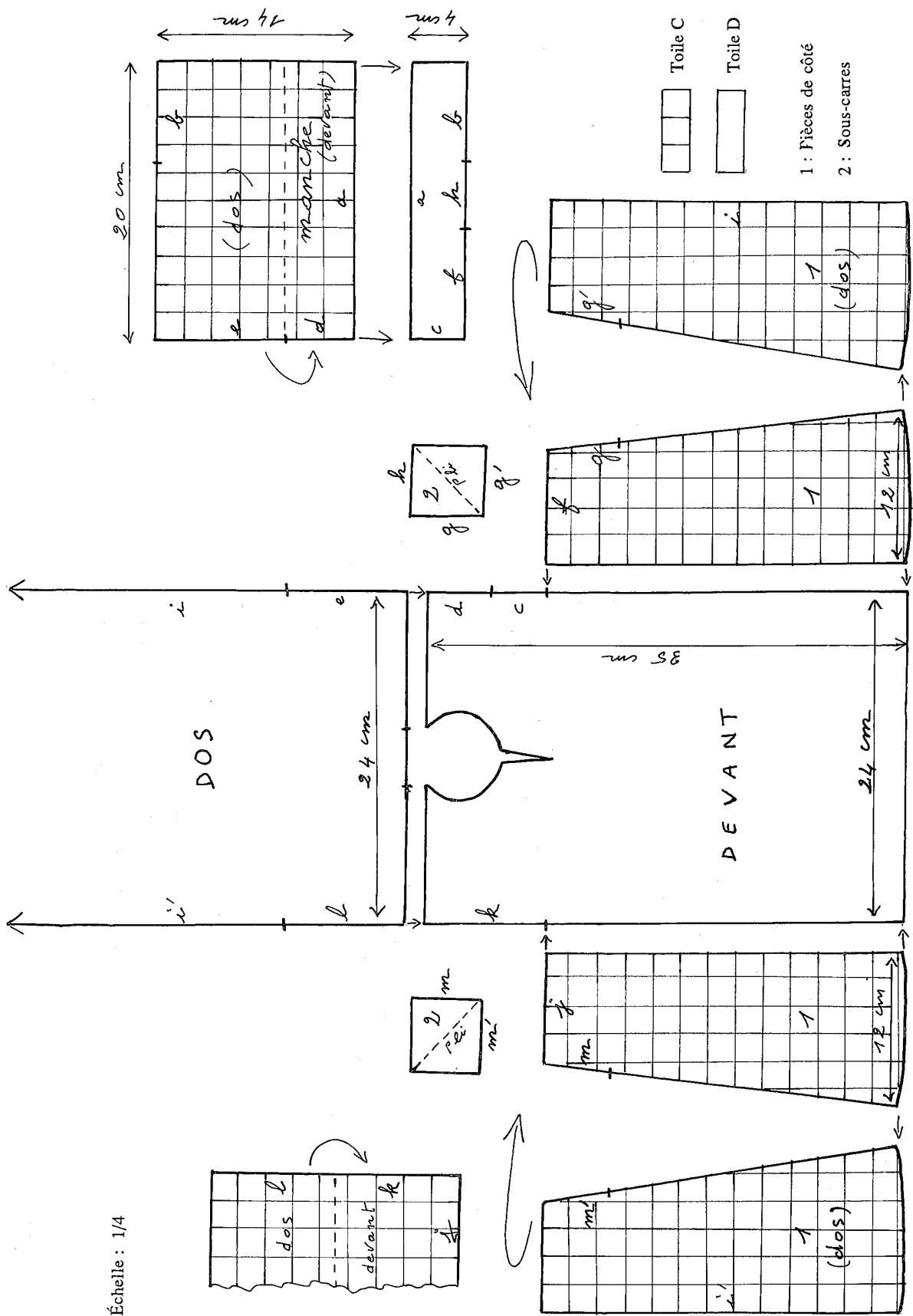


Fig. 4. — 6445/1. Patron restitué.

Robe 5300/1

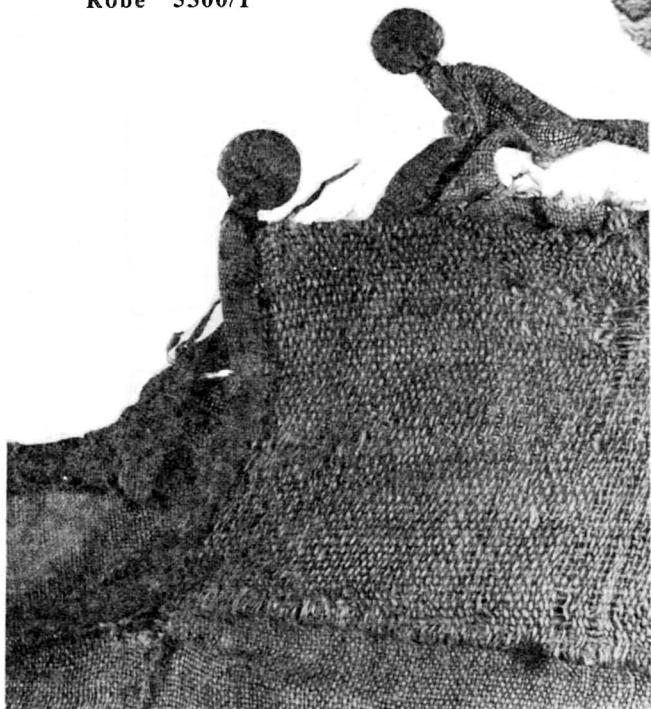


Fig. 6. — Patte d'épaule et boutonnage.

Toile B



Échelle : 1/1

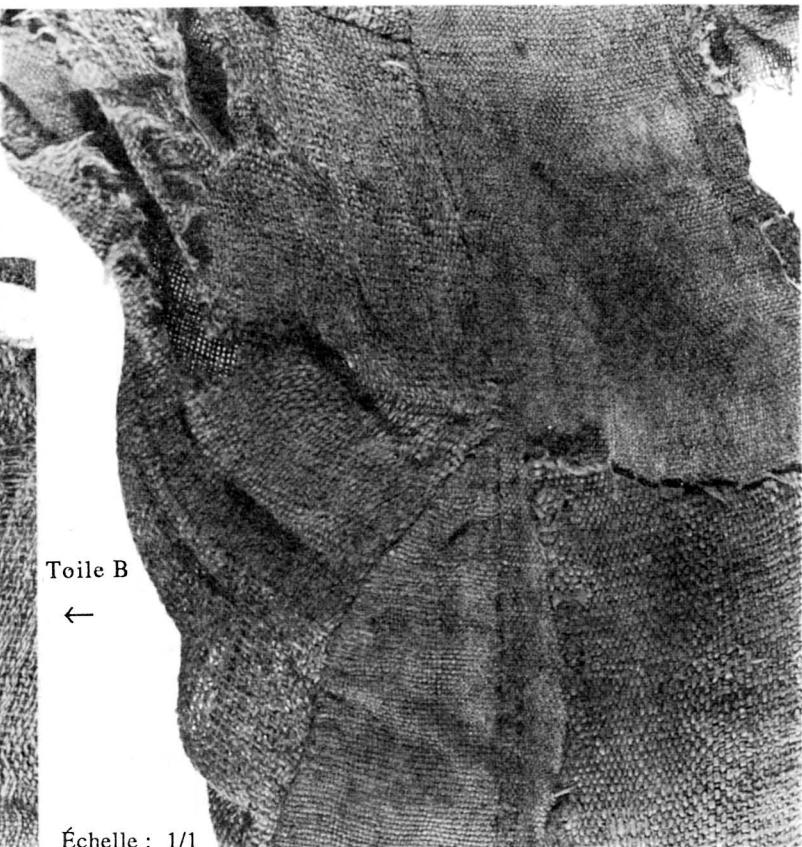


Fig. 5. — Sous-carres de l'emmanchure droite.

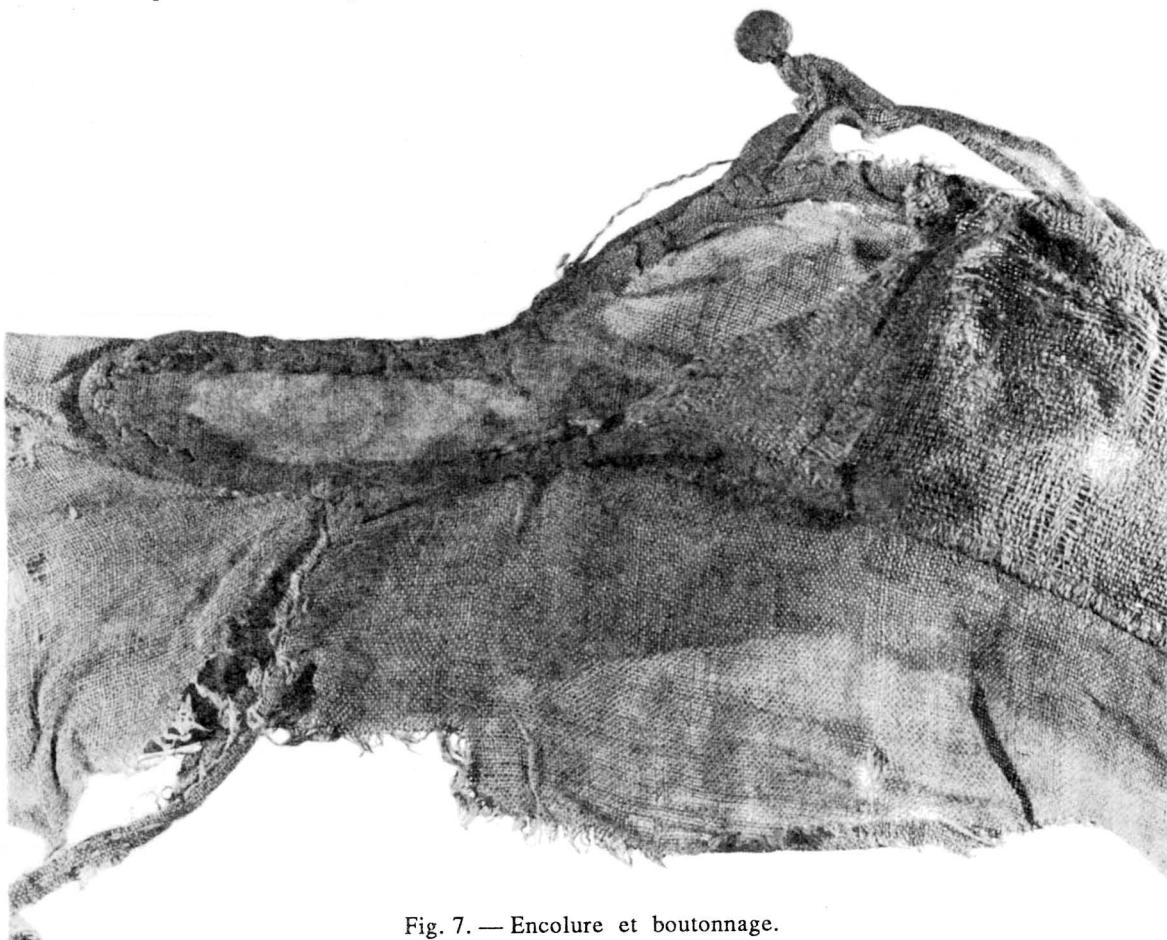


Fig. 7. — Encolure et boutonnage.

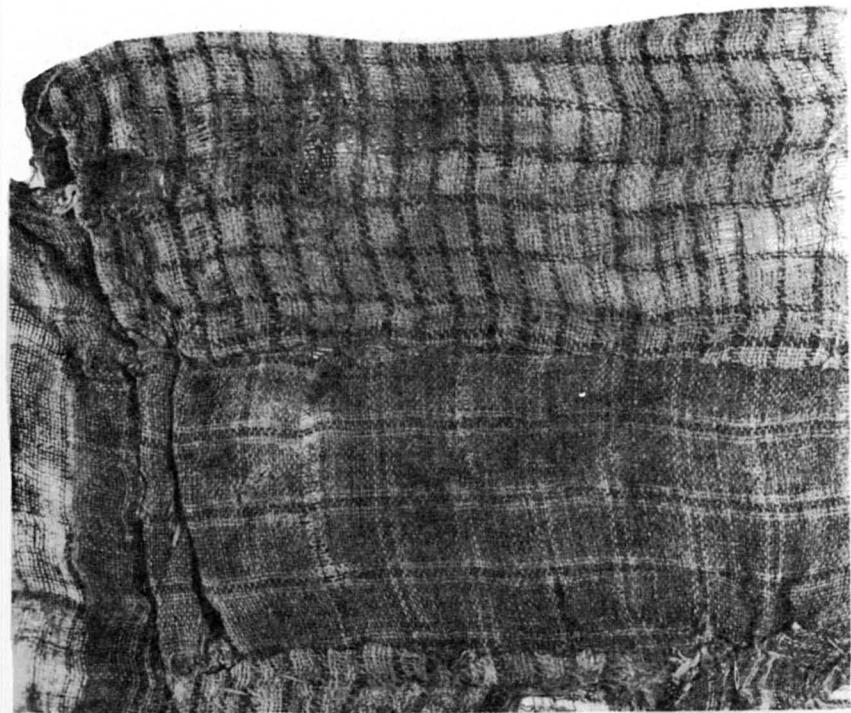


Fig. 8. — Sommet de la manche gauche, devant. (Éch. 1/1)

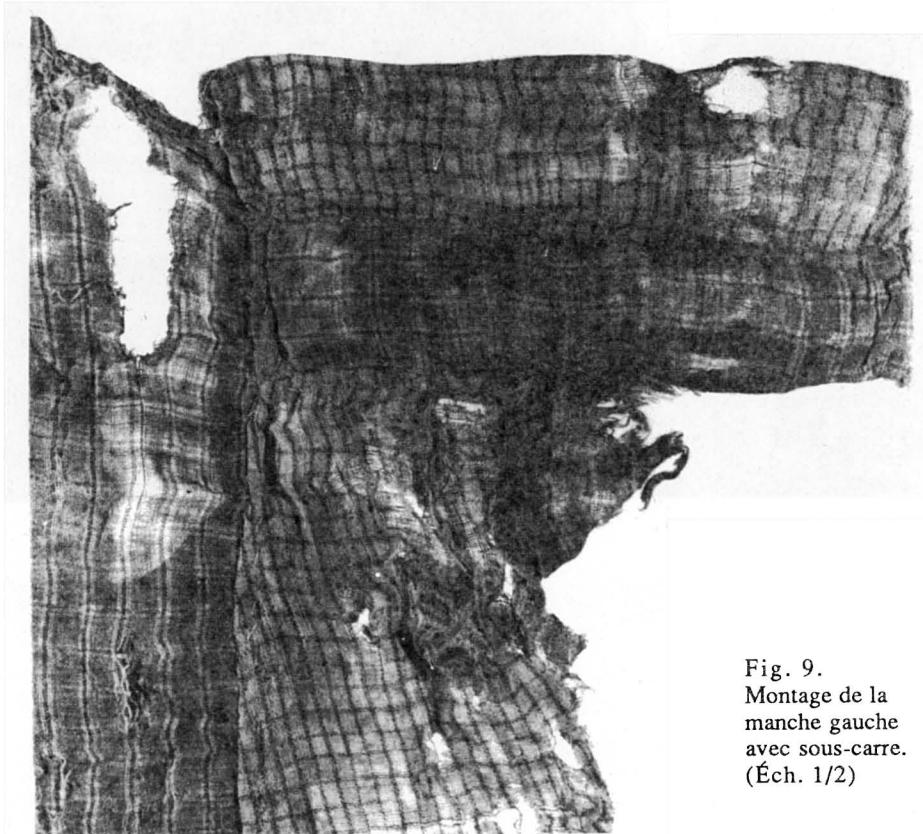


Fig. 9.
Montage de la
manche gauche
avec sous-carre.
(Éch. 1/2)

TÉMOINS DU VÊTEMENT ÉGYPTIEN

Robe 6445/1

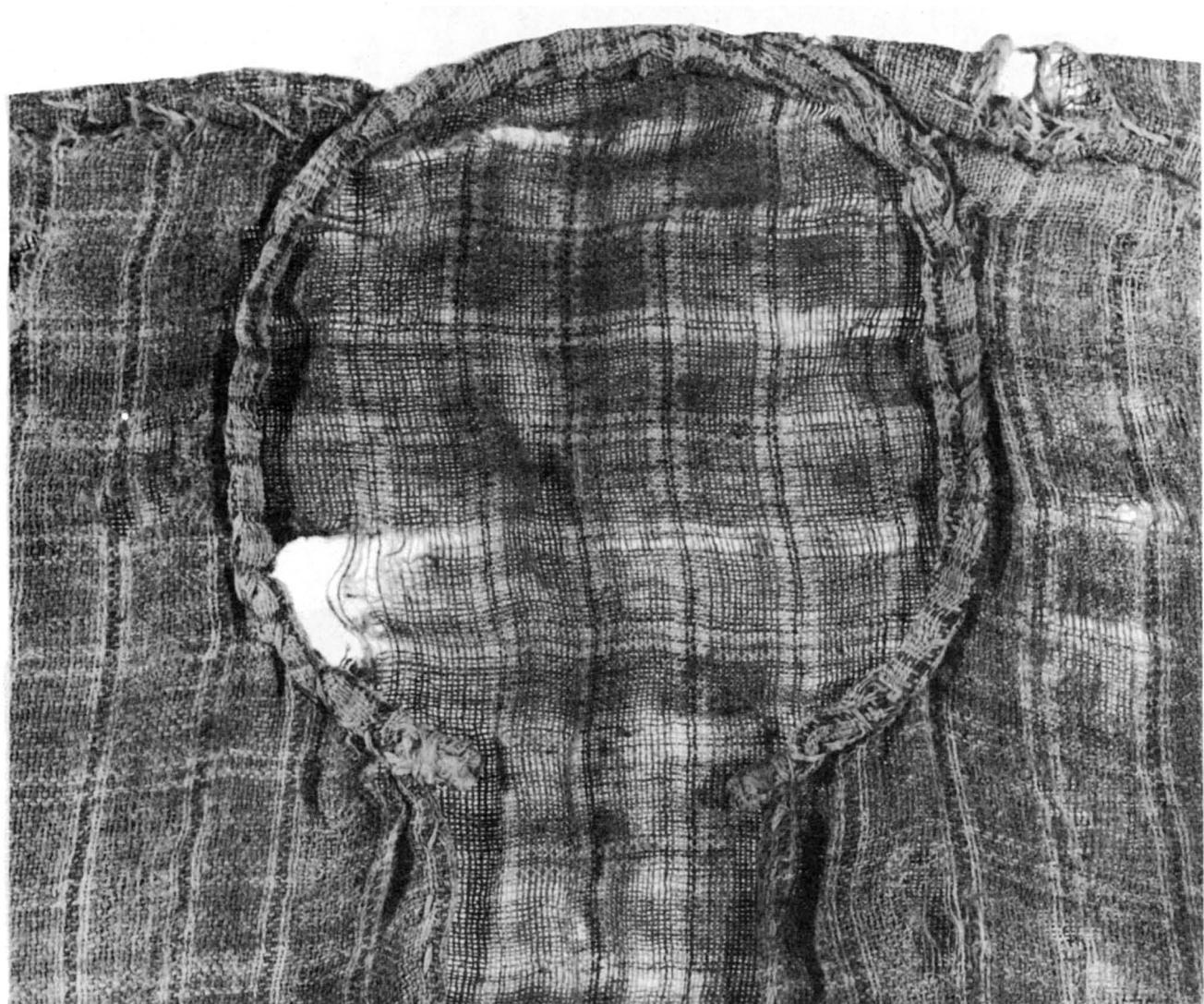


Fig. 10. — Encolure.

(Éch. 1/5)

assez bien conçu et aboutit à un vêtement fonctionnel, ample et facile à enfiler. Le boutonnage avec patte d'épaule de la première robe est particulièrement ingénieux. Les boutons en petite boule d'étoffe se retrouvent sur d'autres restes de vêtements trouvés dans les niveaux abbassides¹¹.

Les coutures sont des coutures rabattues comme à l'époque moderne et cousues avec le même type de points¹². Le travail de couture est très grossièrement exécuté sur la deuxième robe, mais il est assez soigné sur la première¹³.

Les deux robes sont entièrement en toile de lin, or, il semble bien que ce soit encore le lin qui prédomine même à l'époque fatimide, du moins jusqu'au XII^e siècle, le coton devenant cependant plus fréquent.

Il est à noter, que la trame de la toile de 6445/1 est en lin TZ, torsion que l'on trouve de plus en plus fréquemment dans les tissus égyptiens au fur et à mesure que l'on avance dans le XI^e siècle, alors qu'elle est l'exception pour le lin à l'époque abbasside¹⁴.

5300/1, la robe la plus ancienne, d'époque abbasside, est en toile écrue, tandis que 6445/1, trouvée dans une couche fatimide du troisième quart du XI^e siècle est en toile à carreaux écru et bleu, ce qui concorde avec ce que semble révéler l'examen des tissus trouvés à Istabl 'Antar¹⁵.

Ce n'est qu'avec l'époque fātimide, seulement au XI^e siècle, que l'usage des fils de couleur, en lin bleu, sauf de très rares exceptions, se répand dans le tissage, et que les toiles à rayures, et surtout à carreaux, se multiplient.

Dans les couches les plus anciennes on ne trouve pratiquement que des toiles de lin, et plus rarement de coton, écru uni. Les tissus de couleur ou à décor polychrome sont des tissus de laine ou de soie, matières les plus faciles à teindre, et exceptionnellement des étoffes de coton¹⁶.

Même à l'époque fātimide, pour les toiles de lin, et de coton cependant plus facile

11. Exemples sur des pièces trouvées à Istabl 'Antar : sur 5002/1, fragment d'encolure en lin écru; sur 5371/3, fragment de la très jolie encolure d'un vêtement en taffetas de soie vert, doublé de soie ocre. La ganse est conservée, le bouton est en taffetas vert.

12. Le type de couture et d'ourlet de ces pièces est identique à celui que l'on trouve encore en France, sur toutes les pièces de lingerie et de vêtements de toile confectionnées à la main, de façon artisanale, jusqu'à une époque récente.

13. Parmi les fragments provenant des fouilles d'Istabl 'Antar, certains, qui n'appartenaient pas à des pièces de luxe, ont des coutures très finement exécutées.

14. Il semble cependant, qu'entre 850 et 940, la torsion Z soit assez répandue et coexiste avec

la torsion S. Voir L. Golombek et V. Gervers, *Tiraz fabrics in the Royal Ontario Museum, dans Studies in textiles history, Toronto 1977*, p. 84.

15. Et aussi l'examen des pièces des collections et des musées, datées de façon sûre grâce à des inscriptions de *tiraz* ou des particularités stylistiques.

16. Parmi les pièces de coton en couleur d'époque abbasside ou tūlūnide, les tissus yéménites : ikats et toiles à décor broché d'un type très spécial, tiennent une large place. Le Yémen semble avoir eu alors la spécialité des étoffes de coton teintes, non seulement en bleu, mais en ocre, ocre-rouge, ocre-brun. Des toiles brochées yéménites ont été trouvées dans les couches les plus anciennes, à Istabl 'Antar. Exemples : 5246/1, 7031/1.

à teindre que le lin, c'est seulement l'emploi de fils teints en bleu qui se généralise, les autres couleurs restant réservées à la laine ou à la soie¹⁷.

Le fait qu'un vêtement modeste, destiné au milieu populaire, soit en toile à carreaux et non pas en tissu écru, est certainement un indice de la généralisation de ce type de tissu.

Ces deux robes qui, au premier abord, n'apparaissaient que comme de mauvais chiffons, apportent finalement des données intéressantes en ce qui concerne les tissus et les vêtements en Égypte dans les premiers siècles de l'Islam. Même si ce ne sont pas des objets d'art, encore qu'elles témoignent d'un certain sens esthétique et de beaucoup d'ingéniosité, elles méritaient d'être soigneusement recueillies. Il ne reste plus qu'à souhaiter d'en découvrir d'autres pour enrichir nos informations.

17. Cette généralisation de l'emploi du bleu doit s'expliquer par la progression de la culture de l'indigo, qui, parti de l'Inde, gagna peu à peu tout le monde islamique et était déjà largement répandu dans les Oasis égyptiennes à la fin du X^e siècle (Muqaddasi, *Ahsan at-taqāsim fi ma'rifat al-aqālīm*, éd. de Goeje, Leyde 1877 et

reprod. 1967, p. 206; M. Lombard, *Les textiles dans le monde musulman*, Paris, 1978, p. 142).

L'indigo est une des rares teintures qui peut s'employer sans mordant et qui prend facilement sur le lin et mieux encore sur le coton.